

**Média de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF)****Ch. des Allinges 2, 1006 LAUSANNE****tél.-fax: 021-601 50 19. E-Mail: fsf@bluewin.ch**SPV, APEIEV, AVCO, APOV, SSV, ACV,  
ASI, AVOPF, SVCRF, AVPR, ASPV, ASPAS, UREV, AIF, AVAP, APD, AVADES, APACRO**J.A.B.**

1006 Lausanne

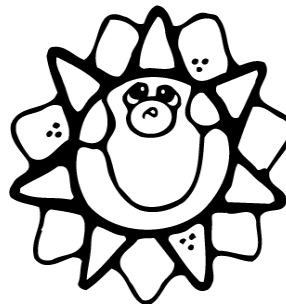
Retour: FSF, Allinges 2

1006 Lausanne

parait 4 à 6 x l'an

## Editorial

### Adieu Jean-Marc, Bonjour Béatrice,

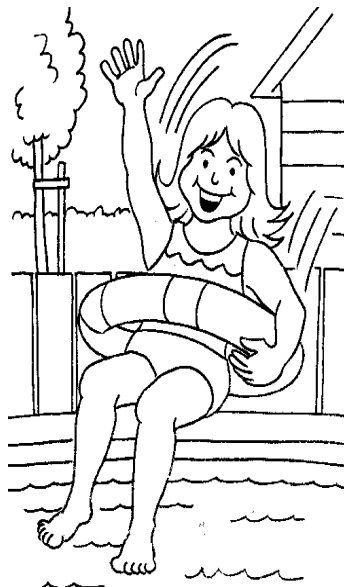


Lors de notre Assemblée des délégués du 14 juin 2006, notre collègue Jean-Marc Haller a annoncé qu'il quittait le Bureau exécutif après 5 ans de bons et loyaux services. Il a participé à plusieurs rounds de négociations, (règlements Lpers, convention salariale, Caisse de pensions). Nous le remercions pour tous les efforts qu'il a consentis pleinement à faire pour notre Fédération et nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour son avenir familial et professionnel.

Il y a trois ans à Morges, l'Assemblée des délégués avait décidé de créer un poste de secrétaire général dans le but de renforcer notre potentiel d'intervention. C'est aujourd'hui chose faite, puisqu'elle a nommé Madame Béatrice Métraux à ce poste, par acclamation. Elle est entrée à notre service au mois de février 2006 et je dois le dire à notre grande satisfaction. Juriste de formation, avec une longue expérience dans l'administration fédérale et cantonale, Béatrice Métraux est mariée et mère de 3 adolescents. Elle habite à Bottens et y est municipale. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. Des rendez-vous importants nous attendent dans un avenir très proche avec le Conseil d'Etat et nous disposons maintenant d'un renfort providentiel.

Je vous souhaite à tous un bon été et des vacances reposantes et ressourçantes pour ceux qui en prennent. Prenez des forces pour préparer l'automne à venir qui s'annonce chargé au niveau syndical et durant lequel nous aurons besoin de votre mobilisation. Vous trouverez plus d'informations à ce propos dans le compte rendu de notre assemblée des délégués du 14 juin.

Jean-Pierre Pasche, président



## Compte rendu de l'Assemblée des délégués FSF

L'Assemblée générale délégués FSF s'est tenue le mercredi 14 juin dans les locaux de la Police cantonale de la Blécherette.

Seize associations étaient présentes ce jour-là, deux s'étant excusées. Comme à l'accoutumée, l'assemblée a débuté par la partie statutaire : adoption du rapport d'activités, des comptes 2005, du budget 2006, élection du président. On doit ici relever que, sans hésitation, l'assemblée a reconduit Jean-Pierre Pasche dans son mandat.

Ensuite, Michel Gillieron (APGV), documents à l'appui, a exposé l'avancée de LA négociation Decfo-Sysrem en faisant part du sentiment de l'ensemble des négociateurs : à savoir qu'il est plus que temps de publier tous les résultats obtenus par 6 années de recherche pour entrer dans l'enjeu véritable de ce chantier : la négociation des mécanismes salariaux.

C'est pourquoi, le Bureau exécutif a proposé à l'Assemblée d'adopter une

résolution à l'adresse du Conseil d'Etat dont vous trouverez le contenu dans le document inséré dans le présent journal. Ce texte a été approuvé à l'unanimité.

Divers objets, importante source de mécontentement des délégués ont ensuite été discutés en plenum :

- l'enquête menée par le SPEV auprès de chaque employé afin de connaître les activités personnelles, non rémunérées, exercées en dehors du temps de travail,
- l'entêtement du Conseil d'Etat à refuser toute négociation a propos de la convention salariale de 2004, malgré les engagements qu'il a pris en 2004.

Résolue à défendre les conditions de travail de l'ensemble de ses membres, l'Assemblée a donc chargé le bureau exécutif de la FSF d'évaluer et préparer, en concertation avec les deux autres centrales syndicales SUD et SSP, une mobilisation de l'ensemble des membres de la FSF en automne

prochain.

En dernier lieu, les délégués ont nommé la secrétaire générale.

Une fois la partie statutaire achevée, l'Assemblée des délégués a reçu Mesdames Laurence Wazem et Vera Bustamente, respectivement médecin cantonal-adjoint chargée de la santé du personnel et collaboratrice scientifique. Les intervenantes ont présenté la législation en vigueur en matière de santé du personnel et sa mise en œuvre à l'Etat de Vaud.

Le mot de la fin fut laissé à MM. Jean-Marie Surer (Président du Grand Conseil) et Olivier Français (député) qui ont relevé l'utilité d'un échange d'informations avec les politiciens, l'importance du dialogue avec les institutions et la nécessaire harmonie employeur-employés dans une période difficile et tumultueuse.

Béatrice Métraux  
Secrétaire générale

# Haro sur la fonction publique! - Quand les médias s'emmêlent...

"L'essentiel n'est pas de savoir ce qu'on veut faire de nous, mais ce que nous voulons faire de ce que l'on veut faire de nous". D'après J-P. Sartre

**"Les fonctionnaires sont des privilégiés: ils bénéficient de primes abusives, d'avantages en nature astronomiques et sont couverts par une quasi nomination à vie. Ils pratiquent une admirable aptitude à ruiner l'Etat. En pompant outrageusement dans les finances publiques, ils prétèrent la croissance et entraînent la nation dans la voie du déclin..."**

Ces considérations à l'emporte-pièce, proférées à l'envi par toute une frange de politiciens adeptes du moins d'Etat et de la libre entreprise, sont depuis quelque temps largement relayées dans l'opinion publique par une presse avide de sensations fortes et d'un ersatz de pseudo justice sociale aussi empirique qu'expéditive.

Par les temps qui courent - mais où vont-ils donc sinon droit dans le mur? - il est de bon ton, c'est-à-dire médiatiquement correct, de fustiger toute catégorie professionnelle déjà enrhumée par le vent de libéralisme économique et de dérégulation qui souffle depuis quinze ans sur un Occident de plus en plus déshumanisé: les paysans ne sont que des chasseurs de primes, le corps médical s'engraisse honteusement sur les malheurs de la population, les fonctionnaires...

"A l'abri du statut en or massif de la fonction publique [...], les fonctionnaires veillent sur leur temple" pouvait-on lire récemment dans la revue française *Le Point*.

Et le périodique d'en rajouter une couche en comparant la masse forcément feignante des fonctionnaires à un "Léviathan étatique", sorte d'hydre bureaucratique dictant

sa loi dans son seul intérêt et au détriment de la collectivité.

Etrange interprétation de la société qui, selon ces journalistes, serait coupée en deux: d'un côté les courageux petits soldats du privé qui, bien qu'exsangues, affrontent les canons de la mondialisation; de l'autre les planqués du service public, mercenaires aux abris et nageant dans l'opulence.

## **Privé/public: l'exemple cas du SAN**

Chez nous aussi le débat Privé/public semble d'actualité. A l'exception notable de Mme A-C. Lyon qui verrait d'un assez bon œil le passage à l'Etat de l'enseignement spécialisé actuellement dans le parapublic, on constate chez certains de nos politiciens une insidieuse volonté de privatisation déguisée tout azimut.

Après l'ECA<sup>1</sup>, c'est au tour des Eglises de se voir "externalisées" (doux euphémisme de privatisation) tout comme le Service des Automobiles et de la Navigation (SAN).

Lors d'une récente "séance d'information" aux trois faïtières syndicales, Monsieur le conseiller d'Etat Rochat, démissionnaire de longue date, justifiait "l'autono-

misation" (autre euphémisme !) du SAN par le chapelet d'arguments suivants, jetés en vrac comme nous les avons reçus:

- la libéralisation du marché des contrôles est dans l'air du temps (*sic*)
- trop gros retards dans les expertises des véhicules
- équipements techniques désuets
- mécontentements des usagers qui, ne sachant pas lire (*sic*), se voient affligés d'attentes interminables au téléphone
- en 2003 déjà, M. Zisyadis, alors conseiller d'Etat, dénonçait le manque de moyens attribués au SAN
- les fronts étant connus, toute consultation préalable de-venait inutile (*resic*)
- il ne servait par ailleurs à rien de demander des moyens supplémentaires à l'employeur Etat tant il est vrai que ce dernier fonctionne dans une structure lourde et lente (*reresic*) ...

Nous laissons aux uns et aux autres le soin d'apprécier à sa juste valeur cet argumentaire à la sauce libérale qui va de la critique ouverte du fonc-

tionnement du Conseil d'Etat au mépris d'une concertation démocratique et sociale, en passant par la béatification de la libéralisation à la mode et du souci populiste de ne pas faire attendre l'utilisateur... alors que la création d'un simple central téléphonique (250 000 frs) et de quelques postes supplémentaires d'inspecteurs aurait réglé ce dernier problème.

Mais c'eût été trop simple et aller à l'encontre du dessein d'une future privatisation. Il fallait laisser le SAN s'embourber, le rendre inefficace et surtout impopulaire pour pouvoir le brader à vil prix et le transformer en établissement de droit public avec garantie de couverture de l'éventuel déficit par l'Etat.

Bien joué: on privatise les bénéfices et étatisé les déficits ! De plus, les 245 employés n'étant bientôt plus protégés par la LPers, on pourra, plus grassement encore, rétribuer le futur directeur du SAN et défrayer à satiété, selon des critères privés, un conseil d'administration de sept membres.

Mais comment dès lors dégager d'éventuels bénéfices pour moderniser des installations obsolètes, engager du personnel supplémentaire et salarier une hiérarchie nouvelle ? Tout simplement en augmentant les émoluments payés par les

citoyens, comme toujours cochons de payeurs et dindons de la farce. Ceux-là mêmes qui, pour beaucoup accusent les fonctionnaires de tous les maux !

### Vraies questions et réels dangers

Mais quand donc acceptera-t-on de laisser les fonctionnaires en paix? Toute une partie de la population, de la presse et de nos édiles ne devrait-elle pas plutôt se demander qui sont les fonctionnaires, à quoi ils servent, de quoi sont-ils les garants, quelles sont leurs conditions de travail et combien ils gagnent réellement?

Ces interrogations feront peut-être l'objet d'un prochain article, mais l'exemple du SAN doit nous rendre attentifs au fait que désormais, dans ce bon canton de Vaud qui revient pourtant aux chiffres noirs, les tenants du néolibéralisme ont décidé de mettre en pratique, à leur niveau, le dernier de leurs six commandements: *"Il faut privatiser des pans entiers de l'économie, des transports urbains aux services administratifs, en passant par les chemins de fer, les transports aériens, la santé publique, l'éducation, les services industriels etc. sans oublier le nettoyage des toilettes de gare, dernière privatisation bernoise."*<sup>2</sup>

Or cela signifie un renversement pur et simple des valeurs démocratiques car la fonction publique se définit d'abord en termes de prestations égales pour tous et accessibles à tous: école, santé, transport, sécurité... Ces besoins sociaux et collectifs ne peuvent être satisfaits que par des services publics par définition non "rentables". Les soumettre aux lois du marché et donc du profit privé pose LA question fondamentale: quelle société voulons-nous?

La FSF a sa réponse et l'on peut déjà prédire un automne 2006 bien chaud ! Aussi comptons-nous sur la participation et le courage de l'essentiel des 24 000 fonctionnaires de ce canton. La fatalité n'est qu'un leurre habilement entretenu par d'aucuns, mais qu'on dissipe par l'action et l'engagement. Gramsci l'avait bien compris qui lançait: *"Je hais les indifférents. La fatalité qui semble dominer l'histoire n'est rien d'autre que l'apparence illusoire de cette indifférence et de cet absentéisme"*.

René Blind  
membre du bureau exécutif

1 ECA : Etablissement cantonal d'assurance incendie

2 cité par Yvette Jaggi, "Cuisine ultralibérale" in "Le Livre noir du Libéralisme", éd. De l'Aire 1996.



**Vous désirez plus d'informations sur les actions de la FSF,  
venez visiter notre site :  
[www.fsf-vd.ch](http://www.fsf-vd.ch)**

# Négociations Decfo-Sysrem

## Résolution de l'Assemblée des délégué-e-s de la FSF Le Mont-sur-Lausanne, 14 juin 2006

Considérant :

- l'ensemble des travaux DECFO menés depuis plus de six ans par la COPAR-DECFO, activement accompagnée par la FSF pendant une quarantaine de séances,
- la méthode GFO d'évaluation des fonctions et l'action de la FSF pour valoriser cette méthode et l'adapter au contexte de l'administration vaudoise
- le nombre de fonctions évaluées par vagues successives
- le communiqué du BIC du 24 avril 2006
- le contenu de la séance du 19 mai 2006 et le calendrier prévisionnel des rencontres qualifiées de techniques par le SPEV

Estimant :

que les travaux conduits permettent un avancement plus rapide du dossier DECFO-SYSREM et notamment la publication de la grille des fonctions évaluées

**L'assemblée des délégué-e-s de la FSF, réunie le 14 juin 2006 au Mont-sur-Lausanne, prie instamment le Conseil d'Etat**

- de publier sans délai l'intégralité des fonctions évaluées
- d'entamer des négociations de nature politique avec les centrales syndicales en vue d'aboutir au système de rémunération

**En outre, l'assemblée des délégué-e-s de la FSF revendique**

- que la séance de travail déjà agendée au **8 septembre 2006** soit celle d'une négociation avec la DCERH in corpore
- que lors de cette réunion, le périmètre de négociations suivant soit abordé :
  - barème de formation et la pondération des critères
  - définition du salaire nominal et des mécanismes salariaux y relatifs
  - conséquences de SYSREM sur la masse salariale et son évolution
  - création d'un organisme de recours compétent en matière de classification des fonctions

Le Mont, le 14 juin 2006

## **Communiqué de presse de la FSF du 15 juin 2006**

**Le 14 juin 2006, la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires Vaudois (19 associations profession-nelles regroupant + de 8500 membres), réunie en assemblée générale des délégués, a adopté à l'unanimité une résolution priant le Conseil d'Etat d'entamer dans les plus brefs délais des négociations politiques avec les centrales syndicales en vue de l'élaboration du système de rémunération de l'ensemble des employés de l'Etat de Vaud.**

Ce système de rémunération est l'aboutissement des travaux dits Decfo-sysrem (description classification et rémunération des fonctions) menés depuis plus de six ans par le service du personnel de l'Etat.

La FSF estime qu'il est plus que temps de publier les résultats obtenus par 6 années de recherche afin d'entrer dans l'enjeu véritable de ce chantier, à savoir la revalorisation des fonctions depuis longtemps oubliées et la négociation des mécanismes salariaux du personnel de l'Etat.

En outre, l'assemblée des délégué-e-s de la FSF, relevant l'immixtion de l'Etat dans la sphère purement privée des employés, s'élève vigoureusement contre l'enquête menée auprès de chacun d'entre eux afin de connaître leurs activités personnelles, non rémunérées, exercées en dehors du temps de travail.

De plus, vu les résultats positifs des comptes 2005 de l'Etat de Vaud, l'assemblée a déploré que la demande de réouverture de négociations sur la convention salariale de 2004 ne soit suivie d'aucun effet à ce jour, en contradiction les engagements pris par l'Etat en 2004 à ce sujet. Elle a confirmé la détermination de son comité, décidé à obtenir de véritables négociations à ce propos.

**Résolue à défendre les conditions de travail de l'ensemble de ses membres, l'Assemblée Générale des Délégués a donc chargé le bureau exécutif de la FSF d'évaluer et préparer, en concertation avec les deux autres centrales syndicales SUD et SSP, une mobilisation de l'ensemble des membres de la FSF en automne prochain.**

En dernier lieu, l'assemblée a nommé Mme Béatrice Métraux, juriste, au poste de secrétaire générale.